

## Fiche Pratique : Aide exceptionnelle Précarité COVID

*Depuis la crise sanitaire, vous avez des difficultés financières ?*

*Vous avez subi une perte de revenu ou perdu votre emploi ?*

*Vous n'arrivez plus à payer votre loyer et/ou vos factures d'énergie ?*

**Vous pouvez bénéficier d'une  
aide exceptionnelle de 850 €\* !**

Renseignez-vous :

- Appelez le numéro vert gratuit **0 800 71 10 01**
- ou RDV sur le site <https://www.haut-rhin.fr/content/covid-19-infos-et-aides> pour faire directement votre demande d'aide

\*Ces aides s'adressent - sous réserve de critères de revenus - aux ménages ayant subi une baisse de ressources d'au moins 20 % au moment de l'impayé par rapport à leur situation en février 2020 et suite à une perte d'activité imputable à la crise sanitaire.